

Management des organisations spécialité "responsable de structures enfance, petite enfance"

RNCP24411 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	123g, 120g
Code(s) ROME	M1302, K1202, G1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université d'Aix Marseille (AMU)

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel :

- est chargé de concevoir, élaborer, appliquer, suivre le projet d'établissement.
- organise la vie de la crèche, les réunions avec l'équipe et avec les parents
- veille à l'harmonie des relations au sein de la structure, par la maîtrise d'une bonne communication interne
- a en charge la communication externe (relations avec les parents, les partenaires extérieurs)
- est responsable de la gestion du personnel (formation, évaluation, congés, horaires...), de la gestion administrative et financière, de l'application du règlement intérieur, de la sécurité des personnes et des locaux
- engage toute action nécessaire au bon développement psycho-affectif de l'enfant et du petit enfant
- a un rôle d'accueil et de supervision de l'accueil

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce diplômé maîtrise :

- le management des équipes en vue de faire adhérer toutes les catégories (du puériculteur à l'agent de cantine) au projet de vie de la structure et de faire émerger les compétences de chacun (en évaluant, fixant les objectifs etc.) pour motiver des professionnels du secteur
- le travail en réseau pour faire en sorte que la structure d'accueil de l'enfant, petit enfant ait un ancrage dans le contexte socio-économique (quartier, cité etc...)
- la médiation des conflits (personnel, parents, enfants) pour assurer l'harmonie et l'épanouissement de l'enfant au-delà des différences sociales, culturelles etc...
- la réglementation qui régit le secteur de l'enfance et de la petite enfance (droits de l'enfant...)
- l'aménagement de l'espace en fonction des besoins et de la sécurité des enfants
- l'intégration de l'enfant différent
- le travail avec les parents pour garantir le lien nécessaire entre vie familiale et vie sociale et scolaire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Crèches municipales, crèches d'entreprises, crèches parentales, Halte garderie, Activités sportives, artistiques,

Hôtellerie (Club d'enfants)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsables de structures d'accueil de la petite enfance, Responsables de structures associatives, responsables de club de sports et de loisirs, d'ateliers artistiques, responsable de centres aérés

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 726 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	89 008
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	49 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé pour 52% d'enseignants universitaires et pour 48% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels
conformément aux textes

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24411/>